GRILLE DE DÉPISTAGE AUPRÈS DES PERSONNES PROCHES AIDANTES

Le guide d'utilisation

N. Guberman, J. Keefe, P. Fancey, D. Nahmiash, L. Barylak

© Version originale : 2001.
Version révisée 2025. Guberman, Keefe, Fancey, Nahmiash, Barylak.
Toute reproduction totale ou partielle est autorisée à la condition expresse d'en citer les auteures.
Tous droits commerciaux réservés.

CRÉDITS

Auteure

Nancy Guberman

École de travail social, Université du Québec à Montréal (retraitée)
Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)

Co-auteures

Janice Keefe

Family Studies and Gerontology, Mount Saint Vincent University

Pamela Fancey

Family Studies and Gerontology, Mount Saint Vincent University

Daphne Nahmiash

École de service social, Université Laval (retraitée)

Lucy Barylak

Centre de soutien aux aidants, CLSC René-Cassin (retraitée)
Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)

Collaboration

Isabelle Van Pevenage

Mathilde Pouliot

Marie-Ève Manseau-Young

Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), Direction des affaires académiques et de l'éthique de la recherche, Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Graphisme

Christophe Chemin

Révision linguistique

Janie Lebel

Traductions JL

Version originale : 2001.

Version 2025 réalisée avec le soutien du gouvernement du Québec.

1. Qu'est-ce que la Grille de dépistage auprès des personnes proches aidantes ?

La Grille de dépistage auprès des personnes proches aidantes a été conçue pour déterminer de manière systématique le niveau de risque de la situation de la personne proche aidante ainsi que le degré d'urgence d'une intervention.

2. À qui s'adresse cet outil?

À toute personne travaillant dans le domaine de la santé et des services sociaux (dans le réseau ou dans le secteur communautaire) auprès d'une clientèle adulte, qui collabore avec des personnes proches aidantes.

3. Comment remplir la Grille de dépistage auprès des personnes proches aidantes ?

L'entrevue de dépistage dure environ 15 minutes. L'outil se compose de deux sections à remplir avec la personne proche aidante. Toutes les questions doivent être posées, même si les personnes proches aidantes choisissent de ne pas répondre à certaines d'entre elles.

SECTION 1

Cette section vise à recueillir des renseignements de base auprès de la personne proche aidante en vue d'évaluer sa situation. Ces renseignements complètent les données obtenues dans les autres parties de l'outil et permettent d'obtenir un portrait plus précis de sa réalité. Certains renseignements ayant déjà été collectés lors du processus d'accueil de l'organisme peuvent être reportés dans l'outil, évitant ainsi de poser à nouveau les mêmes questions.

SECTION 2

Cette section constitue la partie centrale de la Grille de dépistage. Elle comprend 12 énoncés conçus pour recueillir des renseignements auprès de la personne proche aidante. Ces derniers permettent d'évaluer si son bienêtre est compromis et de déterminer le niveau d'urgence d'une évaluation plus approfondie de sa situation.

Expliquez à la personne proche aidante que vous lui lirez 12 énoncés et que vous lui demanderez si elle est en accord ou en désaccord avec chacun d'entre eux.

Lisez à la personne proche aidante chaque énoncé tel qu'il est écrit et demandez-lui :

1. Si elle est en accord ou non avec l'énoncé;
2. Une fois sa réponse obtenue, demandez-lui si elle est ***tout à fait*** ou ***plutôt en accord*** (ou en désaccord) avec l'énoncé.
   Encerclez le chiffre qui correspond à sa réponse.

4. Comment interpréter les résultats?

Calculez ensuite le total des points obtenus. L'interprétation est la suivante :

30 à 36	**Situation urgente** – une intervention immédiate est requise afin d'assurer le bien-être de la personne proche aidante et de la personne aidée.
23 à 29	**Risque très élevé d'atteinte au bien-être de la personne proche aidante et/ou à la pérennité de la situation d'aide** – évaluer la situation à l'aide de l'outil AIDE-Proches pour déterminer où il faut intervenir à très court terme.
17 à 22	**Risque élevé** – évaluer la situation à l'aide de l'outil AIDE-Proches pour déterminer les enjeux pouvant faire partie du plan d'intervention.
11 à 16	**Risque moyen** – à réévaluer dans 4 mois.
10 et moins	**Risque faible** – à réévaluer dans 6 mois.

De plus, un pointage de **3** aux **questions 7**, **10** et **11** indique un risque très élevé, et ce, même si le pointage total est inférieur à 17.

« À risque » signifie ce qui suit :

- Il y a un risque pour la santé physique et mentale de la personne proche aidante;
- Il y a détérioration de l'aide apportée par la personne proche aidante;
- Ne pas intervenir immédiatement pourrait entraîner une situation de maltraitance, une rupture familiale ou une interruption soudaine dans les soins offerts par la personne proche aidante.

5. Comprendre la situation des personnes proches aidantes

Avant de remplir la **Grille de dépistage auprès des personnes proches aidantes**, il convient de se pencher sur certains facteurs susceptibles d'influencer sa situation, la perception de son rôle et son ressenti face à l'entrevue de dépistage. Ces enjeux incontournables peuvent avoir une incidence sur le déroulement et les résultats de l'entrevue.

→ *De nombreuses personnes ne se considèrent pas comme des « personnes proches aidantes »*

Étant donné qu'une relation affective précède souvent la situation de proche aidance et se poursuit tout au long de celle-ci, bon nombre de personnes proches aidantes ne se considèrent pas comme telles. Elles s'identifient d'abord comme la mère, le conjoint, la fille ou l'ami de la personne qu'elles soutiennent, par exemple. Cette perception peut entraîner une réticence à participer à une discussion centrée sur elles-mêmes et sur leurs propres besoins.

- ***Une relation d'aide peut s'installer de façon soudaine***

  C'est-à-dire que les personnes proches aidantes peuvent faire face à des situations exigeantes, stressantes et bouleversantes sans y être nécessairement préparées.

- ***Les personnes proches aidantes offrent souvent de l'aide à une ou un proche sans nécessairement bénéficier d'un réseau de soutien suffisant***

  Étant donné les difficultés d'accès aux services, de nombreuses personnes proches aidantes disposent de peu de ressources pour être soutenues dans leur rôle. De plus, les exigences de l'aide peuvent les amener à s'isoler ou à être coupées de leur réseau familial ou social.

- ***La situation d'aide peut susciter une variété d'émotions***

  Chaque personne proche aidante vit et évalue le fardeau de ses responsabilités de façon unique. Chacune est soumise à des pressions distinctes et retire une gratification différente du soutien qu'elle offre en fonction de son parcours individuel. Il est important de faire preuve de patience et de permettre à la personne proche aidante d'exprimer librement ses émotions.

- ***Les personnes proches aidantes peuvent être confrontées à divers facteurs de stress extérieurs à la relation d'aide***

  Des sources de stress extérieures à la relation d'aide pourraient augmenter le poids des responsabilités des personnes proches aidantes. En effet, le stress qu'elles vivent ne découle pas toujours uniquement du travail d'aide; il peut être lié à d'autres facteurs (travail, famille, couple, etc.). L'objectif de l'évaluation est de comprendre le lien entre le travail d'aide et les problèmes vécus par la personne proche aidante qui sont liés à la situation d'aidance elle-même.

- ***Les personnes proches aidantes ont souvent du mal à déterminer leurs propres besoins et à demander de l'aide par l'entremise des services en place***

  Les personnes proches aidantes sont rarement consultées sur leurs besoins, souvent isolées et accaparées par leur rôle de soutien. Dans ce contexte, il peut être difficile de les amener à prendre conscience de leurs propres besoins. Armez-vous de patience pendant que la personne proche aidante réfléchit à sa situation.

- ***La proche aidance peut parfois se comparer à un travail***

  À certains endroits dans l'outil, le terme « travail » est utilisé pour souligner le caractère exigeant et accaparant de l'aide. En effet, la nature de l'aide offerte à une personne ayant des incapacités peut s'apparenter – et même dépasser – la somme du travail accompli par une équipe de personnes intervenantes. Ce transfert de tâches, autrefois accomplies par des personnes intervenantes du réseau, vers les personnes proches aidantes peut amener un glissement en direction d'une « professionnalisation » inacceptable de la proche aidance, puisque plusieurs personnes proches aidantes ne souhaitent pas effectuer ces tâches. De plus, la *Politique nationale pour les personnes proches aidantes* énonce clairement qu'assumer ce travail devrait découler d'un engagement éclairé et volontaire de la part d'une ou d'un proche. Il ne convient donc pas d'avoir les mêmes attentes d'implication envers les personnes

proches aidantes qu'envers une personne professionnelle qui a une responsabilité formelle et la formation nécessaire pour effectuer certaines tâches auprès de la personne bénéficiaire des services.

➔ *Les personnes proches aidantes hésitent souvent à utiliser les services en place et peuvent avoir des réticences à l'égard d'une évaluation*

La peur du jugement, de mauvaises expériences liées aux services en place ou encore des valeurs personnelles peuvent freiner la volonté d'une personne proche aidante à solliciter de l'aide ou à se soumettre à une évaluation. Il est essentiel d'accueillir ces réticences avec compréhension et d'y répondre avec ouverture.

L'aspect évaluatif de l'outil peut être perçu comme un jugement de la performance des personnes proches aidantes. Afin d'éviter les malaises pouvant survenir devant cette perspective, l'expression « évaluation de la situation » peut être remplacée par « conversation pour discuter de la situation » lorsque vous présentez l'outil ou lorsque vous prenez rendez-vous pour utiliser l'outil.

➔ *Il se peut qu'une personne proche aidante ne veuille pas se soumettre à une autre évaluation*

Certaines personnes proches aidantes, ou la personne qu'elles soutiennent, peuvent avoir déjà été évaluées à plusieurs reprises. Dans ce cas, elles pourraient juger excessive l'idée de devoir faire une nouvelle évaluation. De plus, si leurs préoccupations antérieures n'ont pas donné lieu à des interventions concrètes, elles risquent de ressentir de la frustration. Les personnes proches aidantes ne sont pas obligées de se faire évaluer, à moins que cet outil soit obligatoire pour accéder à certains services ou programmes, ce qui peut être expliqué.

La Grille de dépistage auprès des personnes proches aidantes a été conçue dans le cadre d'un projet de recher d'envergure nationale intitulé « Élaboration d'outils de dépistage et d'évaluation auprès des aidant-e-s ». Ce dernier, mené par Guberman, Keefe, Fancey, Nahmiash et Barylak et financé par Santé Canada (1999 - 2001) avait pour objectif de développer une méthode plus systématique afin de mieux cerner la réalité des personnes proches aidantes et d'identifier leurs besoins.

La première version de la Grille de dépistage a été publiée en 2001. En 2025, la révision de la grille a été effectuée grâce à l'appui financier du Gouvernement du Québec, avec la collaboration du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.